

Question à 1000 € : que signifie pour EELV 50% de nucléaire en 2025 ?

Aujourd'hui, en fait depuis une quinzaine d'année, la part atomique injectée sur le réseau RTE tourne autour de 75% de la production nette d'électricité en France. L'administration Hollande s'est engagée à faire baisser cette proportion d'un tiers d'ici 2025, soit d'ici 13 ans.

La production annuelle d'électricité atomique (données RTE) s'est stabilisée autour de 420 TWh/ depuis une dizaine d'années tandis que la consommation, pertes en ligne comprises, augmente en tendance d'un peu plus de 1,2% par an depuis une douzaine d'années.

Durant cette période le solde export – import a fluctué entre 7 et 15% (moyenne = 12%) de la production nette.

La crise a eu pour effet de tasser offre et demande. Le taux moyen d'augmentation de la consommation de 1,2% durant ces 12 dernières années en a été affecté. On peut donc raisonnablement tabler sur un maintien de ce taux, qui conjuguera, reprise d'un côté, et effort de maîtrise de l'autre, d'ici 2025. Par ailleurs le programme de développement des énergies renouvelables devrait, comme cela a été le cas du Danemark, conduire à au moins maintenir le niveau moyen du solde export – import.

À partir de ces hypothèses la production d'électricité devrait atteindre 675 TWh en 2025, dont 595 TWh pour la consommation intérieure. **La part nette de la fission de l'atome dans la production d'électricité s'établirait donc à 337 TWh en 2025.**

Certains ont pu croire que la réduction d'un tiers de la proportion (de 75% à 50%) signifiait une réduction d'un tiers de la production. La réalité sera différente : moins de 20%.

Le plus significatif vient maintenant. D'ici 2025, 31 blocs du palier 900 MWé auront dépassé 40 ans d'exploitation. Ils font partie d'un ensemble de 34 blocs qui ne satisfont pas des exigences de sûreté considérées depuis longtemps comme élémentaires, notamment celle de disposer d'une enceinte de confinement double.

Sachant que l'ASN ne se montrera pas plus exigeante sur ce point précis qu'elle ne l'a été dans le passé, on suppose que seuls ces 31 blocs auront été mis hors service une fois atteinte la limite d'âge de 40 ans. L'expérience montre que le taux de charge du palier 900 MWé tend à diminuer (il était de 66% pour les 19 tranches ayant atteint ou dépassé 30 ans de service en 2009) lorsque les centrales vieillissent. On tablera sur le maintien de ces 66% jusqu'à l'âge de 40 ans. L'arrêt de ces 31 tranches entraînera donc une perte de production annuelle de l'ordre de 160 TWh. Avec en perspective proche le remplacement des 3 dernières tranches de ce palier et des 8 tranches du palier P4 de 1300 MWé, une perte de production d'au moins 67 TWh est à prévoir entre 2025 et 2030 (vraiment “au moins” car 9 tranches supplémentaires dites du palier P4 de 1300 MWé auront dépassé 40 années d'exploitation en 2030...).

Deux et deux font quatre, n'est-ce pas ? Si on soustrait 160 de 420 on trouve 260. Puis si on soustrait encore 67 de 260, on trouve 193. Question : combien d'EPR de 1600 MWé faut-il construire pour produire la différence entre 335 et 260 TWh, puis entre plus de 335 et 193 TWh ? On va généreusement leur accorder un taux de charge effectif de 80 % (une performance que les centrales d'EDF n'atteignent pas). Chaque EPR produirait alors 11,2 Twh/an. **L'administration Hollande doit donc engager un programme industriel visant la construction d'au moins 5 EPR avant 2025 (en sus des 2 déjà engagés) et la mise en service d'au moins 6 EPR supplémentaires d'ici 2030.**

La construction de ces machines dure au moins 7 ans. Il faudra donc décider le lancement de la construction d'un EPR/an d'ici 2025, compris les deux déjà programmés. Si l'administration Hollande dure deux mandats, et si aucune catastrophe atomique ne frappe l'Europe d'ici là, elle aura mis à son

actif 8 EPR !

Le 4 Juillet, le leader du groupe EELV à l'Assemblée nationale a déclaré au nom de ses amis partager avec le gouvernement la *"première étape"* de *"baisse programmée et résolue de la production d'électricité d'origine nucléaire"*, tout en étant partisan à long terme *"de la sortie du nucléaire"*. Les écologistes ont une connaissance des questions d'énergie atomique très supérieure à celle des autres politiciens du pays. Ils savent donc que les EPR sont conçus pour une durée d'exploitation supérieure au demi siècle. En appuyant solennellement sur ce point la déclaration de politique générale du Premier Ministre, ils se sont donc prononcés pour la stratégie de remplacement du parc existant par des EPR. Ils soutiennent ainsi formellement la poursuite indéfinie de la production d'électricité atomique dans notre pays.

Voilà le prix réel, ou du moins une part certaine du prix à payer, de la présence d'un groupe EELV à l'Assemblée Nationale ! Allez, courage, encore un effort pour ne plus être du tout écologiste ! Comment vont réagir les collègues Verts élus au Parlement Européen ?

Yves Lenoir